

Sujets et modalités

Le Printemps de l'écriture 2020 invite élèves et enseignants à écrire autour de la thématique « *A table* ». Nous vous engageons à lire les informations suivantes avant de prendre connaissance des sujets.

Remarques générales :

La production sera collective pour les classes du premier degré.

La production sera collective ou individuelle pour le second degré et le supérieur.

Par collectif, on entend un groupe de trois élèves et plus.

Les sujets de la catégorie langues et cultures du Rhin supérieur sont destinés aux classes d'allemand extensif du premier degré, aux classes bilingues ou à toutes classes d'allemand du second degré.

Ecriture à 2 classes

L'écriture à deux classes peut être pratiquée de la classe de petite section de maternelle aux classes de post-bac. Tout partenariat est possible (niveau/degré similaire ou différent). Les classes choisissant cette modalité de travail peuvent choisir entre les différents sujets proposés (pas de sujet spécifique).

Le partenariat est également encouragé dans la catégorie langues et cultures du Rhin supérieur, avec des classes de langue allemande d'Allemagne, de Suisse ou d'Autriche.

Remarques pour les collègues de l'ASH :

Le concours s'adresse à tous les élèves. Vous pouvez inscrire librement votre classe dans l'un des cycles : maternelle, cycle 2, cycle 3 (CM1, CM2, 6ème), 5ème - 4ème-3ème selon les projets et les besoins éducatifs particuliers des élèves.

Les productions ULIS-école sont à déposer à la circonscription dont dépend l'école, les productions ULIS-collège et ITEP sont envoyées à la circonscription ASH du département concerné si la classe a choisi un sujet du 1^{er} degré, à la Délégation Académique à l'Action Culturelle (Rectorat) si la classe a choisi un sujet du 2^d degré.

Remarques pour les collègues enseignant le français langue étrangère dans l'Académie de Strasbourg :

Le concours s'adresse à tous les élèves étudiant le français langue étrangère en classe d'UPEAA ou dans tous les autres établissements de l'Académie de Strasbourg. Vous pouvez choisir librement un sujet parmi les catégories premier ou second degré. Un prix français langue étrangère sera remis pour chaque degré tous sujets confondus.

Remarques pour les collègues enseignant le français langue étrangère dans les Alliances françaises ou Instituts français à l'étranger, Suisse Romande :

Le concours s'adresse à tous les étudiants des Alliances françaises ou Instituts français à l'étranger. Vous choisirez un sujet dans la catégorie "Sujets du second degré". Un prix spécial français langue étrangère sera remis aux étudiants de l'Alliance française ou de l'Institut français à l'étranger.

Modalités pratiques :

IMPORTANT: aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Le bulletin de participation sera obligatoirement saisi en ligne sur le [site officiel du Printemps de l'écriture](#) et la production sera accompagnée d'un bordereau d'envoi téléchargeable.

La saisie sera possible **jusqu'au 9 mars 2020**.

1. Identification des travaux

Le bordereau d'envoi téléchargeable sera à joindre à toute production.

Le nom de l'établissement ou de l'école et le nom du professeur ne doivent pas apparaître sur la production (couverture ou texte) ou sur le dossier photo présentant la production.

2. Envoi des travaux

Les travaux doivent impérativement parvenir **avant le 16 mars 2020** :

- Pour le premier degré (et ULIS-écoles), aux IEN dans les circonscriptions de rattachement de la classe du premier degré.
- Pour le second degré à la Délégation Académique à l'Action Culturelle – 6 rue de la Toussaint - 67975 Strasbourg Cedex 9 –France ;
- Pour les classes relevant de l'ASH (ULIS-collège et ITEP), à la circonscription ASH du département concerné si la classe a choisi un sujet du 1^{er} degré, à la Délégation Académique à l'Action Culturelle (voir ci-dessus) si la classe a choisi un sujet du 2^d degré.
- Pour les productions écrites à deux classes impliquant au moins une classe du premier degré, aux IEN dans les circonscriptions de rattachement de la classe du premier degré.

Les enseignants qui le souhaitent pourront joindre un descriptif de leur démarche pédagogique et des conditions de réalisation de leur projet **en veillant à conserver l'anonymat**.

Les travaux primés pourront faire l'objet d'une publication en ligne sur les sites du concours (site académique et site hébergé par Canopé).

Seules les productions primées devront faire l'objet d'une autorisation de diffusion. Les informations parviendront directement aux personnes concernées, en temps utile.

3. Sélection des travaux

- **Pour le premier degré et les productions écrites à deux classes impliquant une classe du premier degré :**

Une commission de circonscription se réunira pour réaliser une première sélection à partir des critères mentionnés pour chaque sujet d'écriture.

Les productions sélectionnées dans les 36 circonscriptions d'Alsace seront soumises au Grand Jury académique composé d'enseignants, d'inspecteurs, de bibliothécaires, d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs...

- **Pour le second degré :**

Des jurys de lecteurs sélectionneront les meilleures productions. Les caractéristiques propres à chaque type d'écrit seront retenues comme critères de sélection. Ces jurys renverront les productions début mai. Les travaux présélectionnés seront soumis au Grand Jury composé d'enseignants, d'inspecteurs, de bibliothécaires, de libraires, d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs...

4. Prix

Le Grand Jury se tiendra le 13 mai 2020 et sélectionnera les prix académiques.

Il y aura jusqu'à trois prix académique par catégorie.

Si le corpus examiné par le Grand Jury comporte moins de 5 productions dans une catégorie, un seul prix académique sera décerné.

Si le corpus examiné par le Grand Jury comporte entre 5 et 10 productions dans une catégorie, deux prix académiques seront décernés.

Si le corpus examiné par le Grand Jury comporte plus de 10 productions dans une catégorie, trois prix académiques seront décernés.

Tous les lauréats des prix académiques seront conviés à la **cérémonie de remise des prix en juin 2020**. Les prix pourront consister en bons d'achat à faire valoir dans des librairies, en entrées ou en visites offertes par nos partenaires.

Contacts

Premier degré :

- *Pour le Bas-Rhin :*

Anne MATTHAEY

Conseillère pédagogique départementale arts visuels

Direction des Services de l'Éducation Nationale du Bas-Rhin,
Bureau 601

65 avenue de la Forêt Noire

67083 Strasbourg Cedex

Mobile : 06 37 05 20 32

anne.matthaey@ac-strasbourg.fr

- *Pour le Haut-Rhin :*

Franck ARGAST

Mission lecture/écriture

Coordination Printemps de l'Écriture 68 – 1er degré

Association aBéCéDaire

École élémentaire Brant – salle 111

1, rue d'Ammerschwihl – 68 000 COLMAR

Mobile : 076 888 1257

Franck.Argast1@ac-strasbourg.fr

Second degré :

Chargés de mission lecture-écriture à la Délégation Académique à l'Action Culturelle

Tél. 03 88 23 39 06

1 – ECRITURE POETIQUE

Inventez des poèmes à déguster et à savourer autour de la table.

Consignes :

- La production est collective.
- Les formes poétiques doivent être variées (au moins quatre formes différentes) : liste ou inventaire, poème à choix multiples, calligramme, sonnet, haïku, prose poétique... ou toute forme à inventer.
- Une production numérique est possible (format PDF, JPEG, PPT, MP3, MP4 sur support USB ou CD-ROM...) à condition de fournir également une version dactylographiée.
- Le format maximal des productions présentées ne pourra dépasser le format A3 : 29,7 cm (largeur) × 42 cm (longueur) × 20 cm (hauteur). Au-delà de ce format, une version numérisée sera transmise.
- La participation peut s'effectuer à une ou deux classes.

Conseils :

Vous pouvez :

- composer, assaisonner, pimenter, et épicer vos poésies en invoquant tous vos sens.
- vous appuyer sur les différents types de « table » : table de chevet, table de jeux, table de fête, table de mixage, Stammtisch, etc.
- convoquer les arts de la table à travers le temps et les cultures comme source d'inspiration.

Le jury apprécie un résumé de la démarche pédagogique en annexe de la production (attention à rester anonyme).

2 – ECRITURE NARRATIVE

« A table ! » Emparez-vous de cette expression et racontez...

Consignes :

- La production est collective.
- Elle fait référence à au moins trois œuvres (tous domaines artistiques confondus). Ces références peuvent être explicitement intégrées au texte produit ou l'inspirer de façon plus lointaine.
- En annexe de l'histoire, un texte rédigé par les élèves, présente en quelques lignes les œuvres qui auront nourri la production.
- Une production numérique est possible (format PDF, JPEG, PPT, MP3, MP4 sur support USB ou CD-ROM...) à condition de fournir également une version dactylographiée.
- Le format maximal des productions présentées ne peut dépasser 29,7 cm (largeur) × 42 cm (longueur) (A3) × 20 cm (hauteur). Au-delà de ce format, une version numérisée est transmise.
- La participation peut s'effectuer à une ou deux classes.

Conseils

Le jury apprécie un résumé de la démarche pédagogique en annexe de la production (attention à rester anonyme).

- **3. ECRITURE THEATRALE**

Vous concevrez une courte pièce de théâtre en rapport avec la thématique.

Consignes :

- La production est collective.
- La production respecte les codes d'une véritable pièce de théâtre.
- Une production numérique (audio ou vidéo) est possible (MP3, MP4 sur support USB ou CD-ROM...) à condition de fournir également une version dactylographiée.
- Le format maximal des productions présentées ne peut dépasser le format A3 : 29,7 cm (largeur) × 42 cm (longueur) × 20 cm (hauteur). Au-delà de ce format, une version numérisée est transmise.
- La participation peut s'effectuer à une ou deux classes.

Conseils :

- Comique, tragique, philosophique ou fantastique, etc. A vous de choisir le registre de votre pièce.
- Les décors, costumes et accessoires de la pièce peuvent être imaginés et représentés sous forme de croquis, maquettes, descriptions, etc. Dans ce cas, ils pourront être joints à la production dans une partie annexe ou en tant qu'illustrations du texte.
- Le jury apprécie un résumé de la démarche pédagogique en annexe de la production (attention à rester anonyme).
- Une bibliographie spécifique vous est proposée par Geoffrey Pagliarella, professeur de français, chargé de mission lecture-écriture en 2018-2019 (téléchargeable sur le site officiel du « Printemps de l'écriture » et sur le site des [CPD 67](#)).